

V - Axe de la santé et du social

| Objectifs opérationnels | Actions à mettre en oeuvre | Effets attendus | Indicateurs de réussite |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - <u>Prendre en charge le « mal être » des adolescents</u> - <u>Prévenir les conduites à risque</u> - <u>Optimiser le suivi de l'élève</u> | <ul style="list-style-type: none"> - Actions dans le cadre du CESC <ul style="list-style-type: none"> • actualiser le plan prévention violence • éducation à la sexualité • éducation à la santé : mise en place de formation SST • éducation nutritionnelle <ul style="list-style-type: none"> - semaine du goût - petits déjeuners - Poursuivre l'information sur les conduites addictives - Réunions de concertation CPE, COP, AS, Infirmière - Aménagement de l'infirmierie : écriture des protocoles de prise en charge | <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge globale de l'élève - Prise de conscience des effets de la consommation de produits toxiques | <ul style="list-style-type: none"> - Participation des élèves aux activités du CESC - Passages à l'infirmierie - Nombre d'élèves formés au SST |